

Nouvelle session de formations au Conseil de la culture des Laurentides
Un tremplin pour la carrière des artistes et des travailleurs culturels

Saint-Jérôme, le 30 août 2011. — Fidèle à ses habitudes, la session automne/hiver du Service de formation continue du Conseil de la culture des Laurentides (CCL) offre une programmation riche et variée aux artistes professionnels, de la relève professionnelle de même qu'aux travailleurs culturels des Laurentides.

Les formations du CCL permettent de projeter l'artiste dans la réalisation d'une carrière à la hauteur de ses rêves. Elles permettent aussi au travailleur culturel d'acquérir les compétences qui lui permettront de mieux exercer son travail et d'atteindre ses objectifs de développement.

Les formations permettent aussi de développer son réseau professionnel par les rencontres phares qu'on y fait.

AU MENU

- *Vos processus de création, comment les rendre encore plus vivants et plus conscients* – du 14 au 16 octobre;
- *Profession artiste, j'y crois, j'y vois* – les 5 et 6 novembre;
- *Créer et développer des contacts professionnels* – 26 novembre et 10 décembre;
- *Comment diversifier vos revenus* – 21 octobre et 18 novembre;
- *Bien rédiger une demande de financement pour votre organisme* – formation individualisée.

Les inscriptions sont commencées.

Tous les détails se trouvent au www.culturelaurentides.com/formation

On peut également communiquer avec Manon Mercier, coordonnatrice à la formation (450-432-2425 poste 104; sans frais : 1-866-432-2680, par courriel : formation@culturelaurentides.com).

LE SERVICE DE FORMATION CONTINUE DU CCL

Depuis une douzaine d'années, le Service de formation continue du Conseil de la culture des Laurentides (CCL) a pour mission de favoriser l'acquisition de nouvelles compétences, de consolider l'emploi culturel dans la région et d'augmenter l'autonomie financière des participants. Financé par Emploi-Québec Laurentides, il œuvre pour les artistes, artisans ou auteurs qu'ils soient professionnels ou de la relève professionnelle. Il offre aussi des formations aux travailleurs d'organismes culturels professionnels et aux travailleurs municipaux œuvrant en culture.